

### NOTRE PROGRAMME DE MAÎTRISE, OPTION BIOLOGIE QUANTITATIVE ET COMPUTATIONNELLE

L'objectif de l'option biologie quantitative et computationnelle est de procurer aux étudiants une formation de pointe dans tous les aspects reliés à la récolte, l'organisation, la gestion, l'analyse, la modélisation et l'interprétation de données biologiques. À l'aide de cours, des stages avancés de recherche en milieu professionnel ou des travaux dirigés en milieu universitaire de recherche, les étudiants acquerront les compétences et les habiletés leur permettant d'obtenir des réponses scientifiquement valides et reposant sur les plus récents progrès de la recherche pour une gamme de thématiques allant de la biologie moléculaire à l'écologie, de l'évolution à la conservation et de la phylogénie à la santé environnementale. Au terme de leur formation, les étudiants devront pouvoir formuler et tester des hypothèses scientifiques, répondre à des questions biologiques, émettre des conclusions et des recommandations et communiquer clairement les résultats de leurs analyses, verbalement et par écrit, avec un minimum de supervision.

### OBJECTIFS DES STAGES

Les objectifs du Stage avancé de recherche I sont de :

- de procurer aux étudiants une première occasion d'appliquer les connaissances acquises en classe dans un contexte professionnel;
- de développer des contacts avec des employeurs potentiels;
- de contribuer à augmenter la communication et les interactions entre le milieu de formation académique et le milieu de travail.

Les objectifs du Stage avancé de recherche II sont de :

- de permettre aux étudiants d'appliquer les connaissances acquises en classe à une plus grande gamme de thématiques et ainsi d'enrichir leur formation, d'étendre leur expertise et d'élargir leurs horizons;
- de donner aux étudiants l'occasion de faire leurs preuves dans un contexte professionnel et de développer des contacts avec des employeurs potentiels;
- de contribuer à développer des liens solides et durables entre le milieu de formation académique et le milieu de travail contribuant ainsi au rayonnement de l'Université de Montréal.

*Important : Le stage 1 (BIO6061) devrait se prendre au plus tôt au 2<sup>e</sup> trimestre du programme et le stage 2 (BIO6062) au 3<sup>e</sup> trimestre.*

### DURÉE

Ce stage de 6 crédits représente au minimum 270 heures d'immersion (à temps plein ou temps partiel) dans le lieu de stage.

Notez que les offres de stages sont rares pour les trimestres d'automne et d'hiver. Ceci devrait être pris en considération lorsque l'étudiant planifie son cheminement à la maîtrise en biologie quantitative et computationnelle.

### SUPERVISEUR DU STAGE

L'étudiant trouve lui-même le milieu d'accueil, qui doit être approuvé par le professeur responsable. Voici quelques exemples de milieux d'accueil *a priori* acceptables :

- laboratoires de recherche ou de diagnostic hospitaliers, privés ou gouvernementaux;
- divers ministères des gouvernements provincial ou fédéral;
- firmes de consultants en environnement ou autre;
- divers médias de communication scientifique (journaux, périodiques, télévision, etc.).

Personne ressource : Dan Nguyen, coordonnateur des stages à la Maîtrise en biologie quantitative et computationnelle, 514 343-6084, [dan.nguyen@umontreal.ca](mailto:dan.nguyen@umontreal.ca)

M. Nguyen peut aider les étudiants qui en ont besoin à trouver un milieu de stage, ce dernier devant toujours être approuvé par le professeur responsable; l'affichage des stages se fait par le site web [www.fas.umontreal.ca/stages](http://www.fas.umontreal.ca/stages) ou par courriel à votre adresse prénom.nom@umontreal.ca.

## **RÉMUNÉRATION**

L'étudiant devrait être rémunéré par l'employeur, mais la rémunération ne peut être une condition obligatoire.

## **INSCRIPTION**

Afin de vous inscrire, vous devez compléter le formulaire d'inscription BIO6061/BIO6062 Stage de recherche I ou Stage de recherche II disponible sur le site du Département à l'adresse : <http://bio.umontreal.ca/ressources-services/guides-formulaires/> (onglet 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles).

Celui-ci doit être signé par vous et le superviseur du travail dirigé et remis à la TGDE aux cycles supérieurs pour approbation par le responsable du cours. La TGDE pourra en faire l'inscription à votre dossier par la suite.

Roberta Nascimento  
Technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE cycles supérieurs)  
Département de sciences biologiques  
Université de Montréal  
Téléphone : 514-343-6111 poste 1205  
Courriel : [roberta.nascimento@umontreal.ca](mailto:roberta.nascimento@umontreal.ca)

**Responsable du cours : Daniel Boisclair ([daniel.boisclair@umontreal.ca](mailto:daniel.boisclair@umontreal.ca))**

## **RAPPORT**

À la fin du stage, l'étudiant remet obligatoirement à son superviseur et à la TGDE aux cycles supérieurs un rapport d'environ 30 à 40 pages qui décrira l'ensemble du stage, notamment les éléments suivants :

- la description du milieu d'accueil, du travail réalisé;
- le temps consacré aux tâches;
- une critique de l'expérience (bénéfices retirés, difficultés rencontrées, contextualisation des résultats dans une vision plus large, etc.).

La description du travail devra être la plus complète possible, comprenant les parties habituelles d'un rapport ou article scientifique : introduction avec relevé de littérature, matériel et méthode, résultats illustrés selon les normes d'usage pour le domaine, discussion, références. Le tout doit être présenté avec soin et inclure une médiagraphie.

La date de remise du rapport est à la mi-décembre (automne), la mi-avril (hiver) ou la mi-août (été), selon le trimestre d'inscription. Vous serez informés de la date exacte par courriel. Les étudiants qui ne peuvent pas respecter la date de remise du rapport doivent demander une « Remise » à la TGDE aux cycles supérieurs.

## **NOTATION**

L'évaluation comportera 2 parties :

50% : évaluation de votre prestation de travail et du rapport par le superviseur de stage  
50% : évaluation de votre rapport par le professeur responsable des stages au Département

La grille d'évaluation devra être transmise par chacun des évaluateurs à la technicienne en gestion des dossiers étudiants (voir coordonnées ci-haut).

Le superviseur engagerait-il l'étudiant après l'obtention de son diplôme ? Le superviseur est invité à formuler tout commentaire sur la pertinence de la formation du stagiaire pour l'emploi.